



## Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 27 mai dernier, d'autoriser M.Lucien Martin et Madame Delphine Candaux à effectuer les travaux de réfections de la toiture du bâtiment ECA n°196 avec un réhaussement de 14 cm et un prolongement des avants toit, (côté terrasse et places de parc.), parcelle n°164, située à la rue du Vignoble 8 à Arnex.



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 20 juin** le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi soir de 18h30 à 19h30 au bureau communal.

La secrétaire

Arnex, le 30 mai 2024